

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00688

Numéro SIREN : 749 860 417

Nom ou dénomination : 4 AS

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2024 sous le numéro de dépôt 702

4 AS SAS

S.A.S. au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 20E CHEMIN BEULENWOERTH

67000 STRASBOURG

R.C.S : 749 860 417

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2023 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

DEUXIEME RESOLUTION

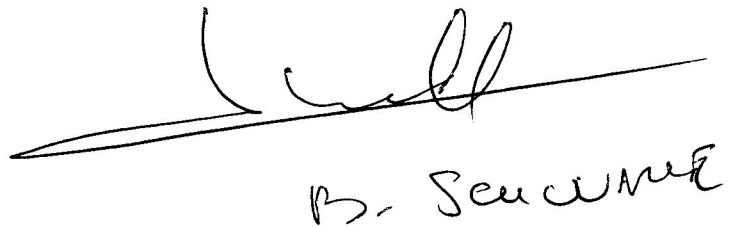
L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir un **bénéfice** de **41 749,50** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-2 604,06** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **39 145,44** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **39 145,44** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 4 145,44 Euros
 - A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 35 000,00 Euros
- Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 350,00.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



B. Seunarine

4 AS SAS

S.A.S. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 20E CHEMIN BEULENWOERTH

67000 STRASBOURG
R.C.S : 749 860 417

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **77 353,49** Euros contre **39 597,98** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **28 398,71** Euros pour l'exercice, contre **29 203,65** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **25 987,61** Euros au 31/12/2022 contre **26 070,87** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **316,00** Euros au 31/12/2022 contre **663,00** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **2 094,85** Euros au 31/12/2022 contre **2 468,98** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-171,08** Euros, contre **-111,33** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2022, contre **-90,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **41 749,50** Euros contre un bénéfice de **10 243,31** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.



EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Evolution stable.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Néant.

PRISES DE CONTROLE

Néant.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **27 987,74** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **25 120,31** Euros, soit un montant net de **2 867,43** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **4 962,28** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **56 903,76** Euros, contre **10 350,96** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **44 645,44** Euros, contre **2 895,94** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **15 794,68** Euros contre **12 701,33** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **77 354,29** Euros au 31/12/2022, contre **39 648,29** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **48 955,58** Euros, contre **10 444,64** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2022 fait ressortir un **bénéfice** de **41 749,50** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-2 604,06** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **39 145,44** Euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 4 145,44 Euros
 - A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 35 000,00 Euros
- Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 350,00 Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Il est rappelé que, suite à la Loi de Finances pour 2018, les dividendes perçus, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont soumis, à compter du 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé « Flat tax ») de 12,80 % auquel s'ajoutent les prélèvements forfaitaires sociaux de 17,20 %, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application de PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TABLEAU DES RESULTATS

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

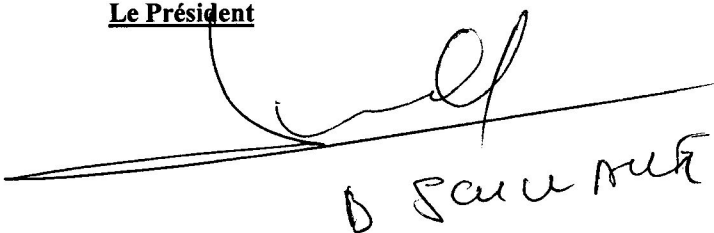
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à STRASBOURG
Le 05/06/2023

Le Président



D. SAUVER

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01/01/2022		et clos le 31/12/2022		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal ☒	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société: 4 AS SAS 206 CHEMIN BEULENWOERTH 67000 STRASBOURG				Adresse du siège social:	
SIRET 7 4 9 8 6 0 4 1 7 0 0 0 1 5				Mél : b.schwaller@4as-sas.com	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées EXPERTISE EN VALEUR VENALE IMMOBILIERE ET ETUDE THERMIQUE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal				2 641	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0 %		
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐		Autres dispositifs ☐	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐					
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6/C DAC 12 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable CEDEGEC SARL 6, rue des Frères Lumières Zone d'Activités Brumath Nord 67170 BRUMATH Tél: 03.88.30.50.97				Nom et adresse du conseil	
CGA/OMGA Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)				Tél:	
Identité du déclarant				Date: 11/05/2023 Lieu: STRASBOURG	
Qualité et nom du signataire: SCHWALLER B. PDS.				Signature:	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viséur ou certificateur conventionné					
Examen de conformité fiscale (ECF)				prestataire:	

Désignation de l'entreprise : 4 AS SAS		1 2			
Adresse de l'entreprise 20E CHEMIN BEULENWOERTH 67000 STRASBOURG		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 7 4 9 8 6 0 4 1 7 0 0 0 1 5		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	6 553	
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	10 255	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	8 312	2 507
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières * BH	BI	360	
	TOTAL (II) BJ		BK	25 120	2 867
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	8 725	
		Autres créances (3) BZ	CA	2 529	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
		Disponibilités CF	CG	45 650	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	669	
		TOTAL (III) CJ	CK	57 573	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	25 120	60 440	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		4 AS SAS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000.....)	DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(2 604)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	41 750		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	44 645	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	61		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	511		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 021		
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 276		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	926		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	15 795		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	60 440		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 795		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	61			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		4 AS SAS				Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	{	biens *	FD		FE	
				services *	FG	77 353	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	77 353		FK		FL
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	25 988
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	316
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	2 095
				- dotations aux provisions		GB	
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)				GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	48 956
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	171
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	171
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(171)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	48 785

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		4 AS SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	7 035	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	77 354	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	35 605	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	41 750	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CA